

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Département du Puy-de-Dôme

COMMUNE de SAINT ETIENNE DES CHAMPS

L'an **deux mil vingt-deux, le neuf décembre**, à **20h00**, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT ETIENNE DES CHAMPS**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Max SOUCHAL**.

Étaient présents : M. Max SOUCHAL, M. Didier BOUCHET, Mme Bernadette BUSSON, M. Germain FAURE, Mme Marie-Christine GAUTIER, Mme Aurélie POUGHEON, M. Gérard PRUGNARD, M. Jérôme LECLERC, M. William LABOURIER, Mme Annick BERTHIN.

Étaient absents excusés : M. Nicolas ROULET.

Secrétaire : M. Didier BOUCHET.

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-039 : Assurance du personnel "statutaire"

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le contrat d'assurance pour les risques statutaires arrive à échéance au 31 décembre prochain. Il présente deux devis et demande aux Conseillers de se prononcer.

	Agents IRCANTEC	Agents CNRACL
GROUPAMA (actuel)	1 % de la masse salariale	5,87 %
CDG (groupement de communes)	1,05 % + frais de gestion	9,15 % + frais de gestion

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Choisit la proposition commerciale de la société GROUPAMA avec les caractéristiques :

	Agents IRCANTEC	Agents CNRACL
GROUPAMA	1 % de la masse salariale	5,87 %

- Charge le Maire de signer les contrats et tous les documents nécessaires au bon déroulement de cette décision (déclaration de masse salariale, ...)

10 VOTANTS 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

INFORMATION : Organisation des vœux du Maire : 7 janvier 2023

Galette des rois et kir

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-040 : Repas de Noël : délibération pour encaissement des chèques de participation

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal l'organisation du traditionnel repas de Noël.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'organiser un repas de Noël pour les + de 65 ans de la commune,
- Dit que ce repas sera ouvert à toute autre personne de la commune pour un montant de 35 €,
- Charge le Maire de payer les factures et d'encaisser les chèques des participants et de prévoir un colis pour les personnes absentes au repas.

10 VOTANTS 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

INFORMATION : Distribution des colis de Noël

Rendez-vous le 20 décembre à 13h30

INFORMATION : Projets futurs : voirie 2024-2025, autres ...

A voir

INFORMATION : Projet photovoltaïque

A voir

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-041 : Projet d'aménagement intérieur de l'église : DETR 2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'aménagement intérieur de l'église. Il précise qu'il y a lieu de revoir le plan de financement et demande aux Conseillers de se prononcer.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve le projet d'aménagement intérieur de l'église,
- Fixe le nouveau plan de financement comme suit :

Montant des travaux	21 422,00 € HT	
Conseil Régional AURA	8 568,80 €	(40 % sollicité non attribué)
FIC 2022	6 694,00 €	(31,25 %)

- Charge le Maire de signer tous les documents nécessaires au bon déroulement de ce dossier.

10 VOTANTS 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-042 : Lame de déneigement

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de vente de la vieille lame de déneigement. Il demande aux Conseillers de fixer le tarif.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Fixe le prix de vente à 1 000 €,
- Charge le Maire de s'occuper de la vente et d'encaisser le chèque.

10 VOTANTS 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

DÉLIBÉRATION N°MA-DEL-2022-043 : Décision modificative n°2 : manque crédit pour échéance nouvel emprunt

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du manque de crédit au compte 1641 suite à la contraction d'un emprunt dans l'année.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Approuve la décision modificative suivante :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
OP : VOIRIE COMMUNALE		2 000,00		2 000,00
Emprunts en euros			1641	112
Immo. corpor. en cours - Instal., matériel, outl. (OR - 23)	23151	112		
DEPENSES - INVESTISSEMENT		2 000,00		2 000,00

10 VOTANTS 10 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

Signatures :

M. Max SOUCHAL (Président de séance)		M. Didier BOUCHET (Secrétaire de séance)	
---	--	---	--